

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1 DU 8/11/2011

Etaient présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Bouvier, Masseboeuf, Nicolas, Mignier, Marruedo, Puard.
- Représentants des communes : M. Villedieu (Maire de Dangeau), M. Edmond (Maire de Bullou), et M. Bellanger (conseiller municipal de Mézières au Perche).
- Enseignants : Mmes Lalouelle, De Freitas, Raimbault et Renault, Mlles Cottin et Mecquesse, et M. Chamignon.

Excusés :

- M. Monnier, Inspecteur de l'Education Nationale,
- M. Rassant, D.D.E.N

Election des représentants de parents d'élèves.

Ont été élues :

Titulaires : Mmes Puard, Mignier, Roulleau, Bouvier, Nicolas et Marruedo

Suppléantes : Mmes Masseboeuf et Cousin Dufaure

Organisation pédagogique : équipe enseignante et effectifs

Mme Lucie De Freitas remplace Mme Martin dans l'équipe enseignante, qui reste inchangée pour les autres classes. Pour information, suite à son mariage, Mme Guillemet porte désormais le nom de Raimbault.

Mlle Alicia Mecquesse occupe les postes de décharge de direction et de complément de temps partiel. Elle intervient le mardi dans la classe de Mme Lalouelle et le vendredi dans la classe de Mme de Freitas.

Dans le cadre du R.A.S.E.D., nous bénéficions toujours de la collaboration de Mme Ozan, psychologue scolaire, et de Mme Van Loo (ex Mme François), maître G (spécialisée dans la médiation des difficultés en rapport avec le comportement). Nous n'avons toujours pas de Maître E.

Les enseignants signalent que le Médecin scolaire attaché à la circonscription de Châteaudun, le Dr Decout, part en retraite dans le courant de cette année scolaire et ne sera pas remplacé.

Nous scolarisons 123 élèves depuis la rentrée de Septembre (2 départs ont été compensés par 2 arrivées). Le déménagement de 3 familles avec 2 ou 3 enfants scolarisables pendant les vacances explique la baisse des effectifs par rapport aux 134 élèves présents au mois de juin.

Répartition par niveau:

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | total |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 17 | 14 | 19 | 13 | 20 | 14 | 17 | 9 | 123 |

La répartition par classe est la suivante :

- classe de Mme Lalouelle et Mlle Mecquesse : 10 PS + 14 MS = 24 élèves
- classe de Mme Renault: 7 PS + 19 GS = 26 élèves
- classe de M. Chamignon : 13 CP + 5 CE1 = 18 élèves
- classe de Mlle Cottin : 15 CE1 + 5 CE2 = 20 élèves
- classe de Mme Raimbault : 9 CE2 + 8 CM1= 17 élèves
- classe de Mme De Freitas et Mlle Mecquesse: 9 CM1 + 9 CM2 = 18 élèves

Règlement de l'école

❖ Horaires et aménagement du temps scolaire : petite modification de l'horaire de l'Aide Personnalisée pour les élèves de maternelle : durée 35min avec début à 11h40

❖ Hygiène et santé : Les enseignants proposent une modification importante dans ce paragraphe. En effet, il s'avère à l'expérience que la prise de médicaments sur le temps scolaire et sur le temps de restauration est trop contraignante. En conséquence, il est demandé que cette pratique ne soit plus acceptée, même avec ordonnance, en dehors de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé. Cette modification prendra effet dès que les familles en auront eu l'information dans le cahier de liaison. Celles-ci seront invitées à demander à leur médecin traitant de prévoir les traitements en tenant compte de ce changement dans le règlement.

❖ Assurances scolaires : les contrats ne mentionnant pas de durée de validité explicite (année civile ou scolaire) ne peuvent pas être acceptés en l'état. Les attestations doivent être renouvelées en cours d'année scolaire si besoin.

Le règlement a été voté à l'unanimité.

Projet d'école

L'avenant annuel du projet d'école 2010-2014 est présenté au Conseil.

Il se décompose en 2 parties :

Des tableaux statistiques rendant compte de l'évolution des effectifs, de l'équipe éducative, du taux de participation aux élections de parents, des résultats aux évaluations nationales, des parcours scolaires.

À propos de l'évolution des résultats aux évaluations nationales, l'équipe enseignante précise qu'elle est difficile à appréhender pour au moins deux raisons :

La première est interne à l'école. L'hétérogénéité des élèves dans une classe est un facteur permanent mais peut varier de façon importante d'une année sur l'autre. Comme nos pourcentages portent sur un nombre peu important d'élèves, ils donnent des valeurs qui peuvent paraître disproportionnées.

La seconde tient aux valeurs des seuils qui déterminent les différents groupes de niveaux. Il est apparu qu'ils étaient variables d'une année sur l'autre, ce qui rend difficile les comparaisons sur le niveau global des classes.

Ces résultats sont utilisés comme des éléments complémentaires aux évaluations habituelles de la classe, pas moins, mais pas plus.

Une partie pédagogique prenant en considération les éléments à renforcer pour améliorer encore les résultats des élèves notamment dans les domaines du langage et de l'orthographe.

Fonctionnement de l'école

Réunions de rentrée :

L'équipe enseignante propose de revenir au principe d'une réunion globale de présentation de l'organisation générale de l'école, car à l'usage, il s'avère que ce sujet prend beaucoup de temps lors des réunions de classes et constitue une redite pour la grande partie des familles qui ont plusieurs enfants.

Bibliothèque et informatique :

L'organisation pédagogique de ces 2 activités a dû être modifiée :

Les élèves de Moyenne Section et les classes élémentaires fréquentent 1 fois par période le local de la bibliothèque en classe entière pour choisir les livres qui constituent le fond de classe pour le prêt.

Mmes Didier et Drouin interviennent ensuite 1 semaine sur 2 à l'étage de l'ancien logement, à côté de la salle informatique pour un ½ groupe, parallèlement aux séances informatiques. Les semaines sans bibliothèque, un 1/2 groupe travaille en autonomie sous la surveillance de l'enseignant pendant la séance d'informatique de l'autre ½ groupe.

Les élèves de la classe de Petite et Grande Section se rendront une fois par trimestre à la Médiathèque de Châteaudun. Ils ont accès à l'informatique avec le poste installé dans leur classe.

Piscine :

Les séances de piscine concernent les élèves du cycle 2 et sont réparties en 2 semestres (septembre/janvier – février/juin).

1er semestre : GS-CP de Mme Renault et M Chamignon le vendredi ; 2ème semestre : CE1-CE2 de Mlle Cottin et CE1 de M. Chamignon le Jeudi.

Comme les années précédentes nous remercions les parents agréés qui accompagnent les élèves.

Langues vivantes et échanges de services:

Cette année, l'anglais est la seule langue vivante pratiquée à l'école. Cet enseignement est assuré par Mlle Cottin pour les CE1, Mme Raimbault pour les CE2, et par M. Chamignon pour les CM de Mmes Raimbault et De Freitas. Pendant ces créneaux les élèves de CP travaillent avec Mme Mecquesse en pratique artistique et histoire des arts.

M. Chamignon enseigne également l'histoire aux CM de Mme De Freitas qui prend les CP CE1 en EPS.

Les projets pédagogiques et sorties éducatives

❖ Les élèves du CE1 au CM2 ont de nouveau participé en cette rentrée à la fête de l'âne de Châtillon en Dunois ; chaque classe a réalisé à cette occasion une représentation artistique de l'âne.

❖ Comme chaque année, le Père Noël viendra rendre visite aux enfants dans la salle polyvalente à l'occasion du goûter offert par la commune le vendredi 16 décembre.

❖ Le Conseil des élèves est de nouveau reconduit. Les délégués ont été élus (2 enfants titulaires et un suppléant par niveau) dans les classes du CP au CM. Ce principe, mis en place depuis quelques années maintenant, permet aux enfants de s'impliquer de façon concrète dans la vie de l'école.

❖ Les élèves du CP au CM2 participent cette année encore à « école et cinéma » : sortie cinéma une fois par trimestre, (différent pour les cycles 2 et 3), avec un suivi pédagogique sur le thème du film.

❖ Les classes de CP CE1, CE2 CM1, et CM1 CM2 participeront aux « Rencontres en chantant » sur le secteur de Bonneval. Ils se produiront avec d'autres classes lors d'une représentation à Bonneval le 10 avril

❖ Les élèves de maternelles participeront pour leur part au salon du livre de Châteaudun. Il est également prévu une sortie cinéma en fonction des films proposés.

❖ Les élèves de la classe CM1 CM2 participeront au Challenge inter piste organisé par la Sécurité Routière, et les élèves de CP CE1 seront sensibilisés à la sécurité routière pour les piétons.

❖ Les CM1 CM2 participeront également au « webtour » dans le cadre de l'acquisition du Brevet informatique

❖ La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2011 et sera sur le thème du Cinéma.

Les services communaux

Mme Duchesne a quitté l'école au mois d'octobre. Elle est remplacée par Mme Petiot dans la classe de GS, à la cantine, pour la garderie et l'entretien des locaux. Elle a ainsi rejoint Mmes Crespeau et Faure toujours présentes.

Car :

Des parents signalent que parfois les enfants n'ont pas le temps de s'asseoir et de s'attacher avant que le car ne démarre, et qu'à l'arrivée, personne n'accueille les enfants.

Il est rappelé que pour ce qui concerne l'arrivée à l'école, il est convenu que les chauffeurs attendent que tous les enfants soient entrés dans la cour et donc sous la surveillance visuelle de la personne responsable de la garderie avant de repartir.

M. le Maire contactera le transporteur pour faire le point sur ces faits qui concernent la sécurité des enfants.

Garderie :

Il a été demandé que les enfants qui restent à la garderie du soir puissent manger à l'intérieur. Dans la mesure où la personne qui surveille la garderie assure également les départs des cars, cela n'est pas possible.

Cantine :

Il est rappelé que les enfants doivent apporter les tickets pour la semaine et une serviette le lundi matin.

Par ailleurs, des parents signalent que certains plats sont fades selon les dires des enfants et demandent s'il n'est possible de permettre un assaisonnement additionnel.

Les plats sont élaborés selon la réglementation en vigueur, et il n'est pas envisagé de permettre un assaisonnement à volonté par les enfants.

Par contre, on peut envisager de saler un peu certains plats manifestement fades (légumes vapeurs le plus souvent), mais de façon collective, avant le service.

Bilan des comptes de la coopérative scolaire

Le solde de départ pour cette année est de 54,52 euros.

Comme il a été décidé l'an dernier, la participation initiale a été portée à 13 euros pour un enfant, 18,50 euros pour deux enfants et 22 euros pour 3 enfants. Outre la participation initiale des familles, notre coopérative est alimentée par diverses opérations: photos scolaires, calendrier local, fête de l'école, subventions et autres.

Il est à rappeler que ces sommes financent les sorties scolaires, les achats d'albums pour la bibliothèque de l'école, du matériel pour les activités manuelles et petits bricolages.

Voici un bilan simplifié des recettes et dépenses pour l'année écoulée :

| recettes | | dépenses | |
|--|-----------|---|-----------|
| participation familles (y compris contribution voyage fin d'année) | 1611,00 € | cotisations et frais divers | 265,59 € |
| photos scolaires | 496,40 € | sorties spectacles | 2797,10 € |
| calendriers | 225,49 € | déplacements | 2098,60 € |
| marché de Noël | 345,77 € | mat pédag : albums, abonnements ... | 483,05 € |
| vente fleurs | 669,20 € | Bricolage, petit matériel | 186,84 € |
| kermesse | 1003,84 € | équipement durable (multimédia, sport...) | 187,32 € |
| subventions et dons | 929 € | | |
| total | 5280,70 € | | 6018,50€ |
| déficit net | | | 737,80 € |
| en caisse au 31 août 11 | | Solde 09.10 – déficit 10.11 : 792,32 – 737,80 = 54,52€ | |

Activités périscolaires

L'association des parents d'élèves (APEED) reconduit le principe des activités ponctuelles pendant les petites vacances. Les informations à ce sujet vous sont communiquées par l'intermédiaire du cahier rose. Les parents souhaitant s'impliquer seront les bienvenus.

Les A.T.E. reçoivent toujours un nombre conséquent d'enfants. Là encore, il y a besoin de parents volontaires pour aider à l'accueil et à faire vivre l'association.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 20 mars 2012 à 18h